



PHILAPOSTEL

YVERT & TELLIER
La référence des collectionneurs.

— DIRECT

N° 38

Collectionnez comme vous aimez

15 août 2023

Éditorial

UN ÉTÉ ACTIF !

PHILAPOSTEL ne part pas en vacances, et garde une actualité estivale chargée.

Tout d'abord, nous avons relayé auprès des postiers, sur le Portail Malin, la vente du Collector « Barbie » émis le 10 juillet par Philaposte, avec une offre d'adhésion à prix préférentiel. Au 31 juillet, plus de 125 Collectors nous ont été demandés, et 25 postiers nous ont rejoints (certains ont commandé jusqu'à 15 produits, sans doute pour leurs collègues), en majorité des femmes de 30 à 45 ans. Preuve que la philatélie continue d'intéresser tout le monde, pourvu que l'offre et les produits proposés « parlent » aux nouvelles générations ! Bienvenue à tous ces nouveaux amis que nous sommes heureux d'accueillir dans notre grande famille, merci pour leur confiance.

L'autre grande action de PHILAPOSTEL durant l'été, ce sont les animations à base de timbres que nous avons reprises dans 6 centres Azureva : Argelès, Bussang, Lacanau, Longeville, Muro, Pornichet. A chaque fois, un public familial et estival découvre la richesse du timbre, et certains répondent favorablement à notre proposition d'adhésion. Ces animations vont continuer jusqu'à la mi-septembre, selon les centres. Merci à Azureva et à son personnel qui accompagne nos bénévoles dans cette action.

L'évènement de la rentrée, c'est l'émission du premier « crypto-timbre » français, ou plutôt premier timbre NFT, prévue le lundi 18 septembre. Ce timbre « physique », qu'on ne pourra se procurer qu'en le commandant sur un site internet dédié, sera couplé avec un jumeau inscrit dans une « block-chain », ce qui rendra chaque exemplaire unique. Frédéric Morin, directeur adjoint de Philaposte, nous en parle dans ce numéro. PHILAPOSTEL se doit de mettre en place un dispositif via son service « souscriptions » pour permettre d'obtenir ce timbre à tous les adhérents démunis d'Internet ou qui ne le pourraient pas. C'est la raison d'être d'une association : servir ses adhérents.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'été avant le début d'une nouvelle année philatélique, riche en nouveautés !

François Mennessiez Président général



Création Faunesque © La Poste. Conception graphique timbre à date : Faunesque

Le timbre NFT, une nouvelle opportunité pour la philatélie française

La Poste française va émettre le 18 septembre son premier « timbre NFT » : un timbre physique, sous forme de bloc numéroté, qu'on ne pourra acheter que sur un site Internet, timbre doté d'un jumeau numérique qui portera des mentions d'authentification dématérialisées.

Dès le 21 août, on pourra s'inscrire sur la plate-forme « www.NFTimbre.com », pour découvrir l'offre. Le 18 septembre à 10 h, les 100 000 exemplaires du timbre seront ouverts à l'achat, uniquement via cette plate-forme. Une fois l'achat réalisé, l'acheteur recevra de Philaposte son timbre physique et un lien informatique lui donnant accès au jumeau numérique portant les mentions d'authentification. D'où l'obligation d'associer l'achat à une adresse courriel. Il y aura également une oblitération Premier Jour en date du 18 septembre, mais il faudra venir avec le bloc qu'on aura reçu pour faire apposer cette oblitération.

Frédéric Morin, directeur adjoint de Philaposte, a bien voulu donner à PHILAPOSTEL Direct des précisions sur cette opération, notamment à bien des égards.

- Pourquoi ce nouveau type de produit ?
- On se doit de rester à la pointe de la philatélie. En France, celle-ci a toujours recherché l'innovation, comme par exemple la taille-

douce, et de multiples initiatives au cours des 30 dernières années. Si on veut garder l'attractivité de la collection, on se doit de répondre à toutes ses évolutions. Plus de 20 pays ont déjà sorti un produit identique, on montre que la philatélie française est dans le mouvement.

Ca va aussi élargir à la planète le marché de la philatélie française : pour nous, l'avenir de celle-ci passe obligatoirement par la mondialisation, et on pense que ce genre de produit va y contribuer.

Pour que les collections françaises gardent leur valeur, il faut maintenir et si possible augmenter le nombre de collectionneurs. Avec ce genre de nouveau support, on recrée de l'intérêt pour la philatélie : nos études montrent que le potentiel de clients sur ce produit est 4 fois supérieur au timbre habituel.

Cela dit, on ne veut pas faire n'importe quoi : une dizaine de pays ont sorti ce genre de timbre uniquement sous une forme dématérialisée. Ca, on n'en veut pas, on souhaite que le timbre reste physique, avec un usage d'affranchissement : un timbre entièrement dématérialisé, pour nous, ça ne représente rien.

- *Et pourquoi l'avoir appelé « timbre NFT », pas « crypto-timbre » ?*

- On n'a pas voulu de cette appellation pour éviter la confusion avec les crypto-monnaies. Certains crypto-timbres ne peuvent être achetés que par de la crypto-monnaie, et ce n'est pas notre cas : le timbre français physique et son jumeau numérique, on le paie en euros. L'UPU (Union Postale Universelle) s'est appropriée le sujet pour rationaliser le marché, nous en sommes très heureux.

- *Concrètement, comment ça va se passer pour ce premier timbre NFT français ?*

- Nous ouvrons notre plate-forme de vente le 21 août, afin que les personnes intéressées puissent s'y inscrire. Avec cette pré-inscription, elles pourront découvrir les infos sur le NFT, se cultiver sur la collection des NFT, et aussi gagner du temps pour le 18 septembre : en rentrant tout de suite leurs coordonnées pour le lancement, elles n'auront plus qu'à valider leur achat le jour dit. Cette inscription va également permettre d'avantager la clientèle des philatélistes par rapport au grand public, qui ne découvrira vraiment l'info qu'en septembre.

On ne connaît pas ce marché ni les réactions que va susciter le lancement, on est donc prudent. En Suisse, il y a eu récemment émission d'un timbre identique à 175 000 exemplaires, ils ont été vendus en 2 jours. Sur la plate-forme, qu'on soit particulier ou professionnel, on pourra commander jusqu'à 50 timbres en une seule fois, et celui qui en voudra plus pourra faire plusieurs commandes successives.

Il y aura un seul bloc physique, en revanche le certificat du jumeau numérique sera différent selon que le timbre est acheté le 18 ou après : pour les timbres achetés le 18, on aura donc un certificat « *Premier Jour* ». Mais qu'est-ce qui sera le plus rare ? Si tout le monde se précipite le 18 de peur qu'il n'y en ait plus le 19, ce seront peut-être les timbres achetés le 19 et après qui détiendront la plus grande rareté !

On a dû mettre des frais d'envoi de 4 € pour une commande d'un seul bloc, ce sera gratuit à partir de 2 blocs achetés. On ne pouvait pas juridiquement faire l'envoi gratuit pour un seul bloc, et une commande de deux ça devient l'occasion pour un philatéliste d'intéresser ses enfants ou petits-enfants au timbre, de partager avec eux sa passion, et de la transmettre.

- *Justement, au-delà de cet aspect, c'est quoi, l'intérêt du timbre NFT pour un philatéliste ?*

- L'enjeu, c'est l'unicité de chaque bloc, authentifié par son jumeau numérique. Avec celui-ci, on a la garantie qu'on détient le vrai timbre, pas besoin d'un expert pour l'authentifier. Cela existe aujourd'hui pour les œuvres d'art : le certificat numérique associé à un tableau certifie que c'est l'original et pas une copie (ce qui permet aussi à l'artiste de savoir toujours qui détient l'œuvre qu'il a créée). Dans 10 ou 100 ans, si mes héritiers veulent revendre mon timbre, ils auront la preuve de son authenticité. C'est un peu comme pour une voiture : on a des milliers de véhicules identiques mais chacun a une carte grise différente, le certificat de détention de la voiture. Avec la différence que je pourrai vendre mon timbre physique sans vendre son jumeau numérique, et vice-versa ! Cela va créer de nouveaux jeux de transactions sur lesquels on n'a pas de visibilité pour l'instant.

Enfin, on a ajouté une innovation : une micro-perforation, qui sera spécifique aux timbres NFT, un peu comme il y a le symbole « *Phi* » pour les timbres du programme philatélique. Ce sera la carte d'identité supplémentaire de nos futurs timbres NFT sur leur aspect physique.

- *Comment fait le philatéliste qui n'a pas d'adresse mel ou d'accès au numérique ?*

Avec ce produit, on redonne du service aux associations. J'ai bien compris que PHILAPOSTEL va agir comme elle le fait déjà pour les produits des salons parisiens : dans un premier temps, fournir à ces adhérents le timbre physique. C'est leur demande essentielle, voire exclusive ! Il lui restera à décider de ce qu'elle fera de chaque jumeau numérique qu'elle aura en stock.

Les associations ont un rôle à jouer dans ce cadre, et, selon moi, un vrai service à créer de conservation des jumeaux numériques pour leurs adhérents qui le souhaiteraient.

Mais attention : dans le domaine de l'art, la transmission du certificat d'authenticité dématérialisé à un nouvel acheteur est payante, car l'artiste perçoit une commission. Il est possible qu'à terme un artiste créant un timbre NFT demande à bénéficier de cette règle, mais ce n'est bien sûr pas le cas avec ce premier timbre. Il peut y avoir aussi une facturation de l'hébergeur des jumeaux numériques lors d'un changement de propriétaire.

- Pourquoi faire une oblitération Premier Jour au Carré d'Encre alors que le timbre n'y sera pas vendu le 18 septembre ?

- Ce sera ce que nous appelons « une oblitération de rattrapage ». Nous avons une clientèle de passionnés qui tient à avoir un cachet Premier Jour sur ses timbres. Il suffira de venir avec son bloc reçu de Philaposte pour faire apposer cette oblitération dans les huit semaines suivant l'émission, ou de demander l'oblitération Premier Jour au service de Boulazac. Avec des subtilités : on pourra avoir le timbre oblitéré Premier Jour avec le jumeau numérique portant l'authentification Premier Jour, mais aussi le timbre oblitéré Premier Jour alors que le jumeau numérique authentifiera qu'il a été acheté un jour suivant...

- Vous prévoyez d'autres timbres NFT ?

Pour l'instant, on imagine trois émissions par an, certaines sans doute avec tirages plus faibles ou plus d'aléas (= de caractéristiques originales). On aimerait en sortir un très vite qui soit en taille-douce. On réfléchit aussi à des adaptations particulières, comme par exemple un timbre NFT Croix-Rouge, où au lieu d'un don l'acheteur offrirait le jumeau numérique à la Croix-Rouge.

Premier Jour du timbre sur le cyclotourisme



A l'occasion de l'émission du timbre « Centenaire de la Fédération française de cyclotourisme » dont le Premier Jour a eu lieu à Pont-à-Mousson, du 21 au 23 juillet, PHI-

LAPOSTEL Lorraine, associée à l'événement, a émis deux souvenirs revêtus du timbre oblitéré Premier Jour : une enveloppe soie et une carte postale. L'enveloppe est celle des éditions Farciigny, au prix de 5 €. La carte représente une photo ancienne en noir et blanc, « le départ pour l'Angleterre de la 2^e caravane du docteur Vélo, en 1892 », au prix de 3,50 €. La carte postale nue est disponible au prix de 1 €.

Renseignements et commandes : Denis Brunner, PHILAPOSTEL Lorraine - 60 RUE CLEMENCEAU - 54500 VANDOEUVRE LES NANCY - 06 83 55 61 67.

Foyer de Cachan : un jeune centenaire !



À l'occasion du centenaire de son château, le 9 juin 2023, le Foyer de Cachan a émis plusieurs produits philatéliques et cartophiles, et proposait également un Collector réalisé il y a 2 ans.

Le Foyer de Cachan, initialement créé pour accueillir les orphelins du personnel des PTT à l'issue de la 1^{ère} guerre mondiale, est aujourd'hui un établissement d'enseignement spécialisé dans plusieurs disciplines débouchant directement sur l'emploi pour ses élèves. Il est reconnu d'utilité publique. Sa présidente est notre amie Françoise Eslinger, ancienne présidente d'honneur de PHILAPOSTEL et ancienne directrice de Philaposte.

PHILAPOSTEL relaie la vente des produits du centenaire : bien entendu, le montant de la vente sera intégralement reversé par PHILAPOSTEL au Foyer de Cachan.

Les produits proposés : le timbre personnalisé du centenaire (2 € à l'unité, 7 € les quatre) ; l'enveloppe souvenir (format américain) illustrée avec le timbre personnalisé oblitéré du cachet postal temporaire du 9 juin (3,50 €) ; le Collector du Foyer, émis à l'occasion du changement de nom, lycée Robert Keller (12 €) ; la série de 2 cartes postales en fac-similé de l'exposition qui s'est tenue du 29 novembre au 2 décembre 1956 au Ministère des PTT (2 €) ; le feuillet CEF Premier Jour du timbre Eugène Thomas comportant l'illustration du château du Foyer (5 €) ; la gravure du château, par Elsa Catelin, numérotée et signée, livrée avec son certificat d'authenticité (10 €). Frais de port en sus (voir le bulletin de commande sur notre site Internet). Commandes à envoyer à Dominique Bidault, PHILAPOSTEL, 6 rue de la Croix Blanche, 91490 Moigny-sur-Ecole, dombidault@wanadoo.fr. Chèque à libeller à l'ordre de PHILAPOSTEL. Offre dans la limite des stocks disponibles (notamment pour la magnifique gravure d'Elsa Catelin, ci-dessus).

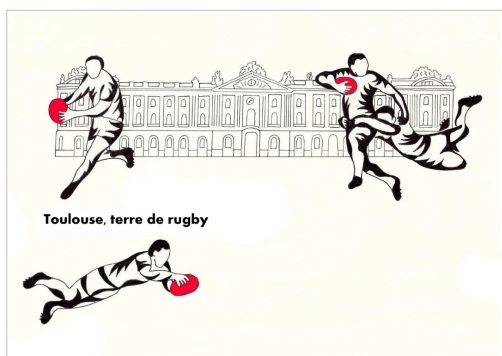
Rappelons que le Foyer de Cachan est reconnu d'utilité publique et que les dons qui lui sont faits donnent lieu à une réduction d'impôt de 66 %. Un don de 30 € revient au donateur à 10,20 €.. Chèques à adresser directement au Foyer de Cachan - 36 AV DU PRESIDENT WILSON - 94239 CACHAN CEDEX.

14 Premiers Jours pour le timbre « Rugby »



À l'occasion de la sortie le 8 septembre du timbre « *Bicentenaire du Rugby à XV* », quatre associations PHILAPOSTEL se mobilisent pour accompagner La Poste : Aquitaine à Bordeaux, Midi-Pyrénées à Toulouse, Rhône-Alpes à Lyon et Auvergne à Clermont-Ferrand.

A Toulouse, le Premier Jour aura lieu au bureau de poste de Toulouse Capitole le vendredi 8 toute la journée et le samedi 9 matin. PHILAPOSTEL Midi-Pyrénées y assurera une exposition de 5 panneaux sur le rugby et propose deux souvenirs : une carte postale et une enveloppe dont le visuel a été dessiné par Daniel Astoul, illustrateur réputé auteur de plusieurs timbres à date et divers cachets pour les TAAF. Les deux souvenirs, revêtus du timbre oblitéré Premier Jour (ovale, naturellement !) sont disponibles au prix de 3,50 € pièce, la carte vierge étant proposée à 1,70 €. Frais de port en sus : 1,60 € pour 1 ou 2 souvenirs, 2,80 € pour 3 ou +. Commandes à envoyer à PHILAPOSTEL Midi-Pyrénées - 9 RUE GEORGES BRASSENS - 31200 TOULOUSE - philapostel.midi-pyrenees@laposte.net. Chèques à l'ordre de PHILAPOSTEL Midi-Pyrénées.



PHILAPOSTEL Aquitaine, quant à elle, participera au Premier Jour au bureau de poste de Bègles (Gironde). Le bureau temporaire aura lieu uniquement le vendredi 8. Une micro-exposition sur le rugby sera proposée par l'association, présentant tous les timbres de France sur ce sport, et quelques cartes postales, dont celle montrant une scène de ce jeu à Bordeaux qui s'appelait encore au début du XX^e siècle « *football-rugby* ». Une carte postale évoquant la naissance de ce sport dans la ville de Rugby (Warwickshire) en Angleterre a été créée pour l'occasion par l'artiste aquitain Bernard Veyri (3,50 € avec timbre oblitéré PJ + port 1,16 €). Offre spéciale : 3 cartes oblitérées pour 10 € + port 2,32 € avec un entier postal de La Poste offert.

Il est aussi possible de commander la carte sans timbre et sans oblitération au prix de 1,70 € + port 1,16 €. PHILAPOSTEL Aquitaine 142 AVENUE DE GAULLE - 33520 BRUGES (avec le règlement par chèque à l'ordre de PHILAPOSTEL). Contact : philapostel.aquitaine@gmail.com



PHILAPOSTEL Rhône-Alpes sera aux côtés de La Poste au bureau de poste de Lyon Bellecour, à deux pas de la place Bellecour où la ville va implanter un « *village rugby* ». Deux souvenirs Premier Jour seront proposés : une carte postale (dessinatrice de Rhône-Alpes) et une enveloppe (visuels non encore disponibles). Il devrait également y avoir une petite exposition sur le rugby sur le bureau Premier Jour (non encore validé par La Poste).

PHILAPOSTEL Auvergne devrait être aux côtés de La Poste dans la boutique ASM Jaude, à Clermont-Ferrand (Premier Jour uniquement le vendredi). Emission d'une carte postale et d'une enveloppe (visuels et prix non encore disponibles). Le timbre sera vendu en PJ dans 10 autres villes : Bayonne (bureau de poste), Boulazac (au Carré de l'imprimerie), Brive la Gaillarde (bureau de poste), Castres (Salle de Vie, uniquement le vendredi), La Rochelle (bureaux de poste Atlantic et Cap Ouest), Montpellier (bureau de poste de Montpellier Préfecture), Pau (bureau de poste de Pau Bosquet), Perpignan (bureau de poste Arago), Toulon (bureau de poste de Toulon Liberté), et au Carré d'Encre à Paris.

La Poste rappelle qu'un « *vernis soft touch est apposé sur le ballon figurant sur le timbre, ce qui lui donne un touché cuir* ».

Un Collector pour le Mont Ventoux

La Poste de Vaucluse propose un « *magnifique Collector de 8 timbres* » intitulé « *Escapades dans le Parc naturel régional du Mont-Ventoux* ». Le Collector comporte 8 timbres au tarif Lettre verte, dont l'un d'eux montre le pont d'Avignon et un autre la statue d'un cycliste sur une route empruntée par les compétiteurs en vélo. Le Collector est au prix de 13 €, frais d'envoi compris. Les commandes sont à envoyer à PHILAPOSTEL-PACA - 12 BOULEVARD EMILE DESFONS - 84000 AVIGNON - 06 84 71 26 79. Chèque à l'ordre de PHILAPOSTEL.

Hausse du prix du timbre le 1^{er} janvier

Le 27 juillet, La Poste a annoncé que le tarif de la Lettre Verte passerait le 1^{er} janvier 2024 de 1,16 € à 1,29 €. Elle a ainsi justifié cette hausse : « Ces ajustements tarifaires du service universel postal se font dans le cadre du dispositif d'encadrement pluriannuel des tarifs décidé par l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (l'ARCEP). Ces évolutions permettent d'assurer la pérennité du service universel postal (cf. ci-dessous) avec une qualité élevée dans un contexte d'inflation et de baisse des volumes du courrier, et de continuer à répondre aux usages et aux besoins de ses clients tout en réduisant son empreinte carbone. »

Selon elle, cette évolution des tarifs sera « sans impact sur le budget des ménages : en 2023, le budget d'un ménage en produits postaux représente 33 € par an en moyenne, soit 0,1 % de son budget annuel. » Elle rappelle que « le tarif de la Lettre verte était inchangé depuis 2 ans. »

Concernant les autres produits postaux, « le tarif de la Lettre services plus sera ajusté de 2,95 € à 2,99 € ». Le tarif de la Lettre recommandée passera de 4,83 € à 5,36 €. Le prix de la Lettre internationale de 0 à 20 g évoluera de 1,80 € à 1,96 €. Le tarif grand public du Colissimo France de moins de 250 g « qui était resté inchangé depuis 2018 à 4,95 € » connaîtra un ajustement marginal de 0,8 % et passera à 4,99 €. « Dans l'ensemble, les tarifs des Colissimo des particuliers, toutes destinations confondues (France et international) augmenteront en moyenne de 5,6 %. »

En revanche, « le tarif de la e-lettre rouge (3 feuillets), pour les envois urgents distribués le lendemain, restera inchangé à 1,49 € », ainsi que le sticker suivi, qui demeure à 0,50 €.

La Poste rappelle au passage ce qu'est le Service Universel Postal, dont l'Etat français lui a confié la bonne marche : « il comprend notamment une levée et une distribution assurées six jours sur sept sur l'ensemble du territoire national, il inclut les envois postaux jusqu'à 2 kg, les colis postaux jusqu'à 20 kg ainsi que les recommandés et envois à valeur déclarée.

La France a fait le choix d'un service universel postal étendu qui concourt à la cohésion sociale et au développement équilibré du territoire.

Assuré dans le respect des principes d'égalité, de continuité et d'adaptabilité, il répond à des normes de qualité déterminées par le Code des postes et des communications électroniques.

L'objectif est de garantir à tous un service accessible et égal sur l'ensemble du territoire français. »

Il ne reste plus aux grands utilisateurs de courrier (si, si, il en reste, les collectionneurs en font partie !) qu'à faire provision avant le 31 décembre de timbres Lettre Verte sans valeur faciale, au prix actuel...

Expo sur la carte postale au Musée de La Poste

En amont de sa nouvelle exposition « Nouvelles du Paradis : la carte postale des vacances », qui met en lumière la carte postale et se déroulera du 6 septembre au 18 mars prochains, le Musée de La Poste a organisé un jeu concours du 15 juin au 15 août. Malheureusement, l'information nous a été communiquée trop tard pour pouvoir figurer dans La Gazette de juillet ou le PHILAPOSTEL Direct du 15 mai. Elle a toutefois pu être diffusée par mel à tous nos adhérents qui disposent de ce moyen de communication. Il suffisait d'envoyer au Musée « une carte postale touristique illustrant votre paradis ».

L'exposition, quant à elle, démarre le 6 septembre, « en partenariat scientifique avec les Archives Nationales ». Selon le communiqué de presse du Musée, « cette exposition sera érudite et joyeuse. Erudite car elle s'appuie sur un contenu scientifique solide. Joyeuse car la scénographie est à la fois humoristique et immersive. Elle amènera le visiteur à s'immerger dans l'univers de l'âge d'or de la carte postale au cours du 20^{ème} siècle. Cette exposition se situe entre histoire, ethnographie et art contemporain. Elle aborde la fabrique du regard touristique mais aussi toutes les dimensions de la fabrication de la carte postale, de la production à sa distribution. Dans une dimension plus sociétale, elle aborde le rituel vacancier autour de l'écriture et de l'envoi de la carte postale mais elle évoque également ce que cette pratique devient à l'ère de la dématérialisation. Enfin, l'exposition questionne sur le devenir de la carte postale une fois reçue et lue, qu'il s'agisse des usages sociaux ou artistiques. Au cœur de ces usages, la collection et les collectionneurs seront abordés. »

Si vous aimez la carte postale, une visite s'impose ! Rappelons que l'entrée du Musée est gratuite pour les postiers, et que le Musée se situe face à la gare Montparnasse, à Paris, 34 boulevard de Vaugirard. La boutique du Musée mettra en vente à cette occasion divers produits dérivés « porteurs de l'imaginaire des vacances, à travers les lieux et monuments emblématiques de l'exposition » : un Collector de 8 timbres illustrés de flammes postales; une vignette LISA spécifique ; une étiquette à bagage; un crayon BIC 4 couleurs "monuments parisiens"; un "Tote bag" illustré de flammes postales touristiques (un sac en tissu fourre-tout que l'on peut emmener partout).

Un timbre pour Sénanque

PHILAPOSTEL PACA a été associée à La Poste les 23 et 24 juin derniers pour le Premier Jour du timbre Notre-Dame de Sénanque. L'opération a fait l'objet de plusieurs articles de presse et même d'un reportage télévisé. Quatre souvenirs ont été émis, dont les trois premiers ont pour visuels des dessins originaux de Stéphane Levallois, l'auteur du timbre : une parfaite concordance d'illustration, donc ! Ont été proposées une enveloppe sur soie affranchie avec le timbre oblitéré PJ à 4,50 €, une enveloppe avec le même visuel mais en noir et blanc à 4 €, une carte postale à 3,50 € et une autre carte postale qui reprend le visuel du timbre, à 3,50 €. Frais de port en plus. Commandes et contact : PHILAPOSTEL-PACA c/o Alain Ferrier - 12 BOULEVARD EMILE DESFONS - 84000 AVIGNON - 06 84 71 26 79 12.

Mickey investit La Poste

À partir du lundi 4 septembre 2023, à l'occasion des 100 ans de Disney, La Poste annonce : « Mickey devient l'ambassadeur de La Poste et prend la parole sur nos emballages accompagné d'autres personnages iconiques Disney ». Elle émet un carnet de 12 timbres illustré par 12 personnages des films Disney, « un nouvel emballage en édition limitée de la gamme Colissimo Prêt-à-Envoyer France au format Pochette souple » et « une pochette verte suivie S au format A4 ». Carnet : 13,92 € ; prêt-à-envoyer Colissimo (visuel Mickey) : 9,50 € ; pochette Prêt-à-poster (visuel Mickey) : 7,20 €.



YVERT & TELLIER

Spécialiste du timbre depuis plus d'un siècle
en France et dans le monde entier

Vous souhaitez vendre vos timbres ?

Avec **YVERT & TELLIER**,
bénéficiez d'un savoir-faire séculaire
dont la pérennité est un gage de sérieux
et de qualité.

YVERT & TELLIER

2, rue de l'Étoile - CS 79013 - AMIENS
80094 CEDEX 03 - FRANCE
Tél : **03 22 71 01 13**
Mél : **achattimbres@yvert.com**

Vous pouvez aussi
flasher ce QR-Code
pour nous proposer le rachat
de votre collection de timbres



Expertise - Estimation
Achat au plus haut cours et comptant
Dépôt pour mise en vente

Ventes sur offres - Ventes aux enchères
Ventes à prix nets

Déplacement dans toute la France
Discretion assurée

Directeur de la publication :
François MENNESSIEZ
www.philapostel.net

Fondateur : Robert DEROY
Rédaction et relecture :
Équipe de PHILAPOSTEL

PHILAPOSTEL
8 RUE BRILLAT SAVARIN
75013 PARIS
philapostel.secnat@orange.fr